

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 10 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MIGUET, maire

Membres présents : Mesdames MARIA, DOSSCHE, PAILLET, PRE, CAYE, DE MICHIELI-CARPENTIER  
Messieurs MIGUET, LOPEZ, PENOT, VAN ROSSEM, DEMONT, LEMAUZ, CADARIO, BATILLIOT, LENARDUZZI

Absents(es) excusés(es) :

M. BLISSON ayant donné pouvoir à M.VAN ROSSEM  
M. SMORAG ayant donné pouvoir à M.MIGUET  
M. BRUNEAU ayant donné pouvoir à M.LOPEZ  
M. GOUYON ayant donné pouvoir à Mme DE MICHIELI-CARPENTIER  
Mme TISSERAND ayant donné pouvoir à M. BATILLIOT  
Mesdames CABANNE, KOZLOWSKI

Secrétaire de séance : M. BATILLIOT Pierre

1/ Vote du compte de gestion 2016 :

Monsieur LOPEZ Norbert présente les pages 22 et 23 du compte de gestion 2016 qui reflète les résultats de toutes les écritures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 19 voix, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

2/ Vote du compte administratif 2016

Monsieur LOPEZ Norbert chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2016 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 2430858.11 €

Recettes 2492083.91 €

Excédent de clôture 61225.80 €

Investissement

Dépenses 321461.20 €

Recettes 804321.98 €

Excédent de clôture 482860.78 €

Résultat de l'exercice 544086.58 €

Hors de la présence de M. MIGUET, maire, le Conseil Municipal approuve à 19 voix pour le compte administratif du budget communal 2016.

### 3/ Affectation du résultat

Monsieur LOPEZ Norbert explique que l'affectation du résultat reflète les montants du compte de gestion. (arrivé de M. LEMAUR Pascal)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve l'affectation du résultat.

### 4/ Budget Primitif

Monsieur LOPEZ Norbert, chargé de la préparation des documents budgétaires, présente le Budget Primitif qui s'établit comme suit :

#### Fonctionnement

Dépenses	2 386 004.19 €
Recettes	2 322 911.00 €
Excédent	63 093.19 €

#### Investissement

Dépenses	435 900.49 €
Rar	131 034.00 €
Recettes	341 000.00 €
Excédent	225 934.49 €

Messieurs MIGUET Denis et VAN ROSSEM Marc expliquent une partie des dépenses d'investissements : aménagement église, cimetière, armoires électriques, city.....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve le budget primitif.

### 5/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

Monsieur MIGUET Denis demande au conseil municipal de reconduire des taux identiques à ceux votés en 2016 soit :

Taxe d'habitation	18.80%
Taxe foncière bâtie	22.52%
Taxe foncière non bâtie	70.98%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

#### 6/ Adhésion de deux nouvelles communes au SDESM

Monsieur MIGUET Denis informe le conseil municipal que le SDESM a délibéré pour l'adhésion de deux nouvelles collectivités (Avon et Nangis). Le SDESM demande un avis pour ces deux adhésions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve l'adhésion des deux nouvelles collectivités.

#### 7/ Convention de prêt du gymnase avec le foyer de Villemer

Mme MARIA Valérie expose la convention de mise à disposition de la salle Berthelot pour le foyer de VILLEMER qui s'occupe de jeunes âgés de 20 à 30 ans atteints de troubles du comportement. Le prêt intervient chaque mercredi de 14 heures à 16 heures 15 pour la pratique d'activités sportives. En contrepartie, le foyer de Villemer assurera de menus travaux comme le nettoyage du bois Conet (arrachage des lierres sur les arbres qui bordent le chemin par exemple).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve la mise à disposition du gymnase Berthelot au foyer de Villemer.

#### 8/ Convention pour l'utilisation et l'usage du plan d'eau

Mme MARIA Valérie présente la convention pour l'utilisation et l'usage du plan d'eau. Cette mise à disposition a pour objectif de permettre au club de plongée de Cannes-Ecluse la pratique des activités subaquatiques et la nage avec palme, à l'exclusion de toutes autres activités sur ce site.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve la convention pour l'utilisation et l'usage du plan d'eau.

#### 9/ Modification du règlement intérieur des déchetteries du SIRMOTOM.

Monsieur MIGUET Denis informe le conseil municipal des modifications du règlement intérieur des déchetteries.

La modification porte sur l'installation de caméra de vidéosurveillance qui fait suite à des agressions et à des dégradations sur les sites des déchetteries.

Monsieur Van Rossem Marc précise que les modifications successives du règlement intérieur conduisent à limiter l'accessibilité des usagers et à le rendre plus restrictif malgré un paiement de taxe par l'ensemble des administrés cannois.

Madame DE MICHIELI-CARPENTIER Hélène précise que lors de son dernier passage en déchetterie en tant qu'utilisateur, aucune pièce d'identité ne lui a été demandée.

Les élus présents demandent également qu'un rapport du SIRMOTOM leur soit transmis sur la quantité de déchets par commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve la modification du règlement intérieur des déchetteries du SIRMOTOM.

#### 10/ Transfert des biens du syndicat mixte des eaux de Varennes à la CCPM

Monsieur MIGUET Denis rappelle que le syndicat mixte des eaux de Varennes a été dissout le 31/12/2016. Considérant le transfert de la compétence eau potable à la communauté de communes du pays de Montereau. Monsieur MIGUET Denis demande d'approuver le compte administratif 2016 du SMEV afin de transférer les résultats d'exécution du budget eau à la communauté de communes du pays de Montereau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, approuve le compte administratif 2016 du SMEV et décide de transférer les résultats d'exécution du budget eau à la communauté de communes du pays de Montereau.

#### 11/ Demande de subvention ADIL 77

Monsieur MIGUET Denis demande la reconduction de l'adhésion 2017 pour un montant de 299 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, reconduit l'adhésion 2017 à l'ADIL.

#### 12/ Cotisation 2017 à l'Union des Maires 77

Monsieur MIGUET Denis demande au conseil municipal de maintenir la cotisation à l'union des maires qui s'élève à 646.25 euros. Cela permet de :

- De rester informé sur l'évolution des textes en vigueur
- D'avoir une assistance juridique
- D'organiser différentes réunions qui correspondent à la fonction d'élu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, reconduit la cotisation à l'Union des Maires 77.

#### 12/ Demande de subvention des restos du cœur

Monsieur MIGUET Denis présente la demande de subvention des restos du cœur au conseil municipal et propose de la transférer au CCAS. L'ensemble des élus est d'accord pour cette délibération interviene dans le cadre du CCAS.

#### 13/ Inscription du tracé des itinéraires de randonnée au PDIPR

Monsieur MIGUET Denis rappelle que la Communauté de Communes du pays de Montereau a aménagé 15 itinéraires de randonnée sur l'ensemble du territoire. Afin de préserver ces chemins et de garantir leurs aménagements et de leur pérennité, il convient de délibérer en faveur d'une inscription au tracé des itinéraires de randonnée de notre commune au Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 20 voix, accepte l'inscription du tracé des itinéraires de randonnée au PDIPR.

Fin de séance à 19 heures 40.